

## CANADA

# Débats des Communes

## COMPTE RENDU OFFICIEL

### CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES.

Mardi, 1er avril 1919.

La séance est ouverte à trois heures.

#### DEPOT D'UN DOCUMENT.

Par l'hon. M. MEIGHEN: Etat indiquant la moyenne du nombre de constables appartenant au corps de la police fédérale pour 1918.

#### 1re LECTURE

De deux projets de loi émanant du Sénat:

Le 1er (bill n° 43), tendant à faire droit à John Edwin Scott;

Le 2e (bill n° 44), tendant à faire droit à Claudius Henry Sherk.

#### SOLDATS CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS.

L'hon. M. MURPHY: Dans le but de poser une question, puis-je appeler l'attention du premier ministre intérimaire sur le câblogramme suivant paru hier même dans le "Star" de Montréal:

Londres, 32 mars. Dépêche de l'agence Reuter). Le nouveau bill de l'armée décrète que les membres des forces impériales enrôlés dans le Dominion et condamnés aux travaux forcés ne sont pas obligés de purger leur sentence dans le Royaume-Uni, ainsi qu'il a été invariablement prescrit jusqu'ici pour les soldats, mais dans les Dominions où ils s'étaient enrôlés.

Comme en-tête de cette dépêche, le "Star", place ces mots sarcastiques: "C'est trop d'honneur à nous faire." Puis-je demander si le Gouvernement est en mesure de dire à cette Chambre si le pays doit servir de déversion pour tous les criminels qui demeurent ainsi à la charge de l'Etat pour le reste de leur vie, aux frais des contribuables canadiens, ou bien encore est-ce là un aperçu significatif de la nouvelle situation créée au Canada dans le cabinet de guerre impérial et dans le cabinet des gouvernements

L'hon. sir THOMAS WHITE (premier ministre intérimaire): Je n'ai pas vu l'ar-

ticle et je n'ai aucun renseignement officiel sur le sujet dont il est question.

#### 3e LECTURE

De trois projets de loi:

Le 1er (bill n° 10), présenté par l'honorable M. Meighen, tendant à modifier la loi sur l'arpentage des terres fédérales;

Le 2e (bill n° 29), présenté par l'honorable M. Reid, tendant à modifier la loi des chemins de fer, en ce qui concerne l'élimination des passages à niveau;

Le 3e (bill n° 30), présenté par l'honorable M. Reid, tendant à modifier la loi sur les accidents du travail dans les services de l'Etat.

#### DISCUSSION DU PROJET DE LOI RELATIF A LA GARANTIE DES EMPRUNTS POUR L'ACHAT DE GRAIN DE SEMENCE.

Le projet de loi (bill n° 24), déposé par l'honorable M. Meighen, relatif à la garantie des emprunts pour l'achat de grains de semence, est lu une 2e fois et la Chambre siège en comité général pour la discussion des articles.

Sur l'article 3, (le ministre peut garantir le remboursement des avances).

L'hon. M. MURPHY: Ces conventions sont-elles uniformes ou peuvent-elles varier dans certains cas, et dans l'affirmative, sous quelle forme?

L'hon. M. MEIGHEN (ministre de l'Intérieur): Jusqu'à maintenant j'ai fait une seule convention avec l'association des banquiers au nom de toutes les banques. D'après moi il ne serait jamais légal de faire une convention avec une banque plus favorable qu'avec une autre.

M. BUREAU: L'article signifie-t-il qu'il y aura une différence de 2 p. 100 entre l'intérêt payé par le Gouvernement et l'intérêt payé par le cultivateur?

L'hon. M. MEIGHEN: Non. En faisant un prêt à un cultivateur, la banque ne peut pas exiger plus de 7 p. 100. Si la banque ne peut pas obtenir le remboursement et de-